

Programme
d'actions de prévention
des inondations



Saint-André
Sainte-Suzanne



Les 7 axes du PAPI

Axe 0 - L'animation PAPI

Axe 1 - L'amélioration des connaissances et de la conscience du risque,

Axe 2 - La surveillance,

Axe 3 - Alerte et gestion de crise la prévision des crues et des inondations,

Axe 4 - La prise en compte du risque dans l'urbanisme,

Axe 5 - La réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes,

Axe 6 - La gestion des écoulements,

Axe 7 - La gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

Participez à la consultation !

Du 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026

Sur le site web de la CIREST :

www.cirest.fr

Formulaire libre de contribution

Chaque habitant, chaque professionnel peut partager :

- son vécu d'inondation,
- ses attentes,
- des idées d'amélioration,
- des observations sur son quartier,
- ses propositions pour réduire les risques.

*Votre avis compte dans la construction
du programme d'actions
qui guidera les travaux jusqu'en 2032.*

